

CANADA

Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête sur des allégations d'atteintes aux droits humains dans les prisons

Index AI : AMR 20/004/2003

ÉFAI

Mardi 11 novembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International demande au solliciteur général du Canada de mener sans délai une enquête exhaustive, après de récentes informations faisant état de nouvelles violences à l'encontre d'Albert Duterville à la prison de Port-Cartier.

Amnesty International a, à deux reprises, écrit au solliciteur général à propos de M. Duterville, pour lui demander de faire procéder à une enquête et de garantir la sécurité de M. Duterville.

Selon des rapports dignes de foi, M. Duterville aurait été battu plus de vingt fois depuis son incarcération en 1990.

Albert Duterville est un ressortissant haïtien, ancien membre de la police haïtienne. Arrivé à Montréal en 1981, il y avait obtenu le statut de réfugié. En 1990, Albert Duterville a été condamné pour meurtre à la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant quinze ans.

Les autorités pénitentiaires ont transféré Albert Duterville de plusieurs centres de détention en raison des violences régulièrement subies par lui aux mains des autres prisonniers. Depuis 1997, il est isolé des autres détenus pour sa propre protection. Huit prisonniers ont vu leurs peines d'emprisonnement aggravées de six mois supplémentaires après les faits survenus en août 1996, au cours desquels cinquante prisonniers auraient attaqué M. Duterville à coups de barres de fer et de battes de baseball.

Selon certaines informations, les 18 et 27 juin de cette année, M. Duterville, qui se déplace avec difficulté, habituellement avec des béquilles ou en chaise roulante, aurait été arrosé de gaz lacrymogène et battu par des gardiens de la prison de Port-Cartier. Il aurait été laissé sans soins pendant plusieurs jours.

Amnesty International est très préoccupée par les informations transmises par l'avocat

de M. Duterville, selon lesquelles les violences récentes qu'aurait subies son client seraient dues au fait qu'Amnesty International a attiré l'attention sur son cas et que des chaînes de télévision auraient parlé de sa situation.

L'organisation appelle les autorités canadiennes à faire en sorte qu'Albert Duterville soit protégé de manière adéquate de toute violence future et que ses droits fondamentaux soient respectés. Toute personne soupçonnée de n'avoir pas respecté les droits fondamentaux de M. Duterville doit être amenée à rendre des comptes devant la justice. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>